

# État des lieux :

## les Femmes dans la Recherche



## Les femmes dans la Recherche

En 2005, la France compte 138 000 femmes en activité dans la Recherche et Développement, dont 76 000 chercheuses qui constituent 28 % des chercheurs.

La France se situe dans la moyenne européenne, devant les Pays-bas, l'Autriche ou l'Allemagne, qui comptent entre 21 % et 27 % de chercheuses. Elle est derrière des pays tels que le Portugal, l'Espagne, la Pologne ou encore la Finlande, qui comptent entre 35 % et 50 % de chercheuses.

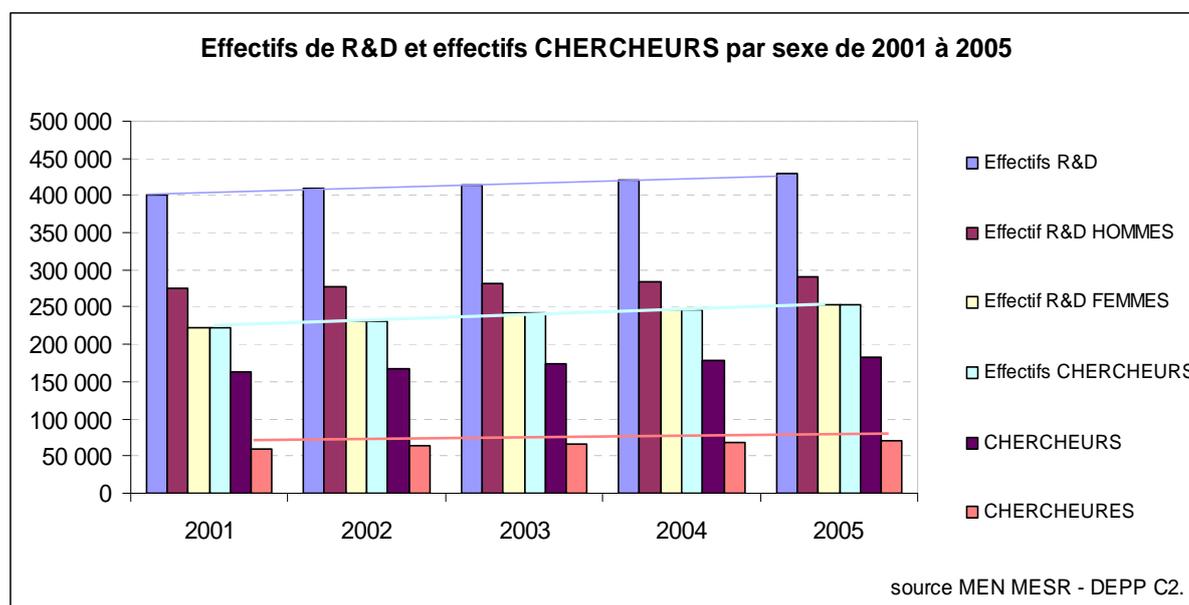
Comme dans les deux tiers des pays de l'OCDE, le taux de féminisation est en France plus important dans le secteur public que dans la recherche privée.

**La place des femmes dans la recherche en 2005**

	Chercheurs			Personnel total		
	Public civil	Entreprise	Ensemble	Public civil	Entreprise	Ensemble
<b>Effectif total</b>	139 333	113 704	253 037	220 715	208 171	428 886
<b>Femmes</b>	47 600	22 839	70 439	87 422	50 571	137 993
<b>Hommes</b>	91 733	90 865	182 598	133 293	157 600	290 893
<b>% de femmes</b>	<b>34%</b>	<b>20%</b>	<b>28%</b>	<b>40%</b>	<b>24%</b>	<b>32%</b>

Source MEN MESR – DEPP C2

Depuis 2001, les effectifs de R&D ont augmenté de 7 % et de 14 % pour les seuls chercheurs. Sur la période, le rapport hommes/femmes reste cependant constant autour de 32%. Par ailleurs, la progression du nombre de chercheuses est plus vigoureuse que celle de l'effectif masculin.



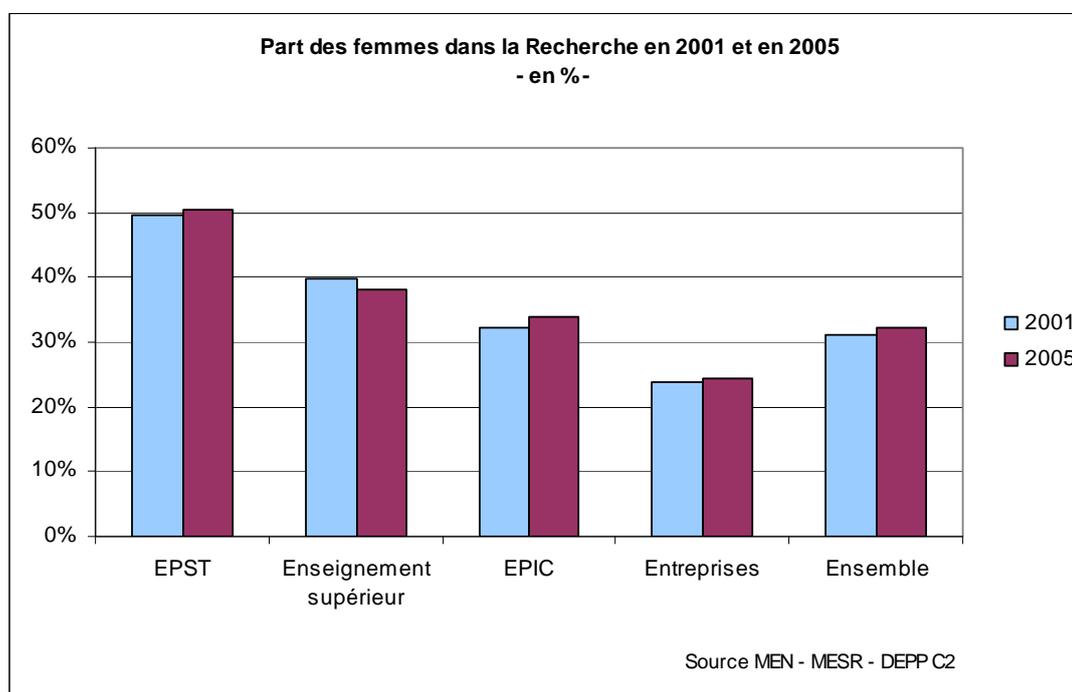
→ Une présence plus forte dans la recherche publique que dans la recherche privée

La recherche publique est plus féminisée que la recherche en entreprise. Elle emploie aussi davantage de femmes chercheurs que la recherche privée : deux tiers des chercheuses travaillent dans le public alors qu'il emploie 55 % des chercheurs.

Dans la recherche publique, les femmes représentent 34 % des effectifs de chercheurs. Elles représentent aussi la moitié des effectifs des personnels de soutien.

Dans le secteur privé, les femmes constituent 20 % des effectifs des chercheurs et 29 % du personnel de soutien. Pour le personnel de soutien, la progression de l'emploi féminin atteint 2 % entre 2001 et 2005, elle est de 6 % dans le secteur public.

Durant cette période, le poids des chercheuses en entreprise a évolué de 20 % (17 % dans le public).



Les chercheurs sont majoritaires dans l'emploi de R&D dans le secteur public comme dans le secteur privé. C'est aussi vrai pour le personnel féminin du secteur public, par contre dans le secteur privé, les chercheuses comptent pour 45 %.

**Part des chercheuses dans l'emploi féminin et  
part des chercheurs dans l'emploi masculin en 2005**

secteur privé		secteur public	
Part des chercheuses dans l'emploi féminin	Part des chercheurs dans l'emploi masculin	Part des chercheuses dans l'emploi féminin	Part des chercheurs dans l'emploi masculin
45,2%	57,7%	54,4%	68,8%

Source MEN-MESR – DEPP C2

**→ La part des femmes dans la recherche publique progresse modestement**

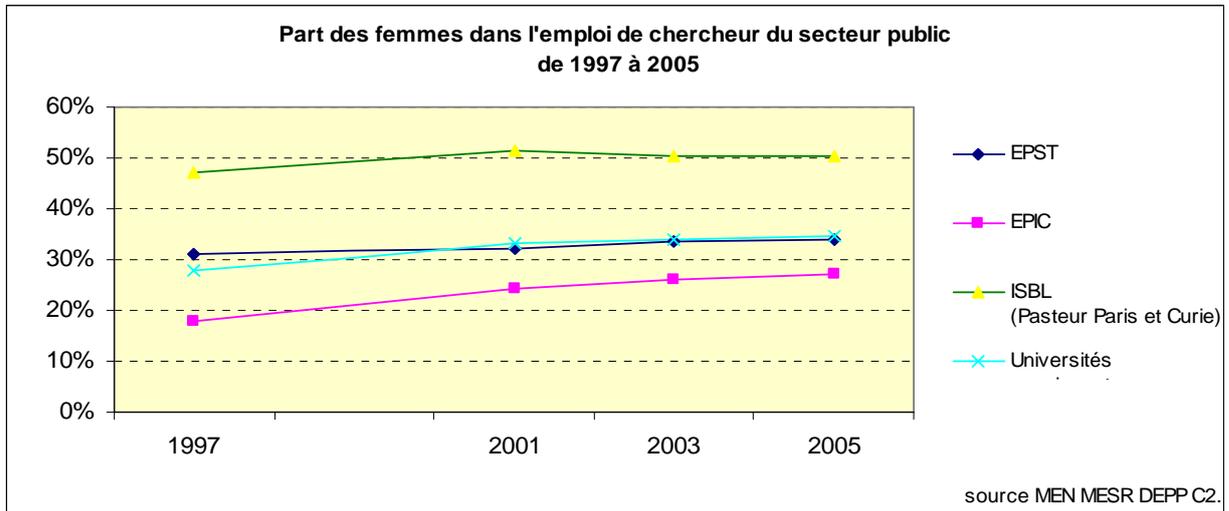
De 1997 à 2005, le poids des femmes dans la recherche publique a augmenté sensiblement dans presque tous les organismes. Depuis 2001, la progression est moins marquée que précédemment.

En 2005, la part des femmes atteint 51 % en moyenne dans les EPST. Elles constituent plus de 60 % du personnel à l'Ined et à l'Inserm. En dehors de ces deux organismes, le poids des femmes chercheurs travaillant dans les EPST est en moyenne de 43 %.

L'effectif féminin dépasse les 40 % à l'ADEME, le CIRAD, l'IFREMER, l'IRSN. Dans les autres EPIC, la part des femmes se situe autour de 30 %.

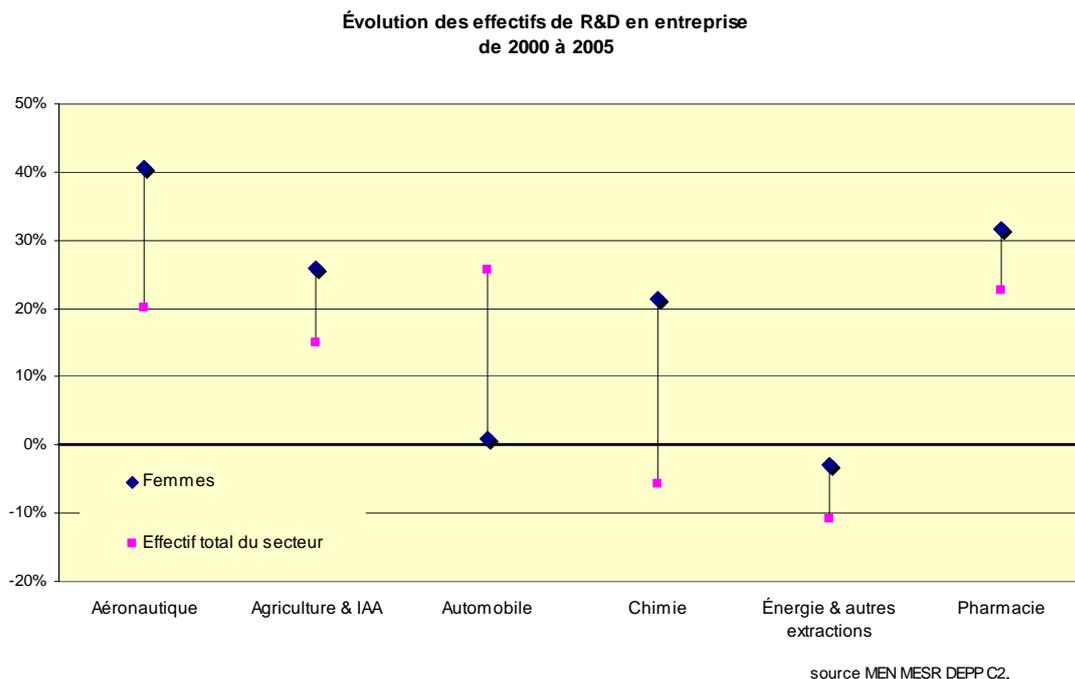
Dans la recherche universitaire, les femmes constituent 37 % des effectifs de R&D et 34 % des effectifs de chercheurs ; la place des femmes varie dans de larges proportions selon les disciplines, c'est dans les Sciences de la Matière qu'elle est la plus faible, à l'exception notable de la Chimie (28 %).

L'emploi des femmes chercheurs a progressé en moyenne annuelle de 1,5 % entre 2001 et 2005. C'est dans les EPST que l'évolution a été la plus marquée. : de 24% en 2001, les femmes représentent 27% des chercheurs. Dans les universités, la part des femmes progresse d'un point entre ces deux dates.



→ **Les disparités en entreprises sont assez marquées**

De 2000 à 2004, l'emploi féminin a globalement progressé plus rapidement que l'emploi total du secteur des entreprises de R&D.

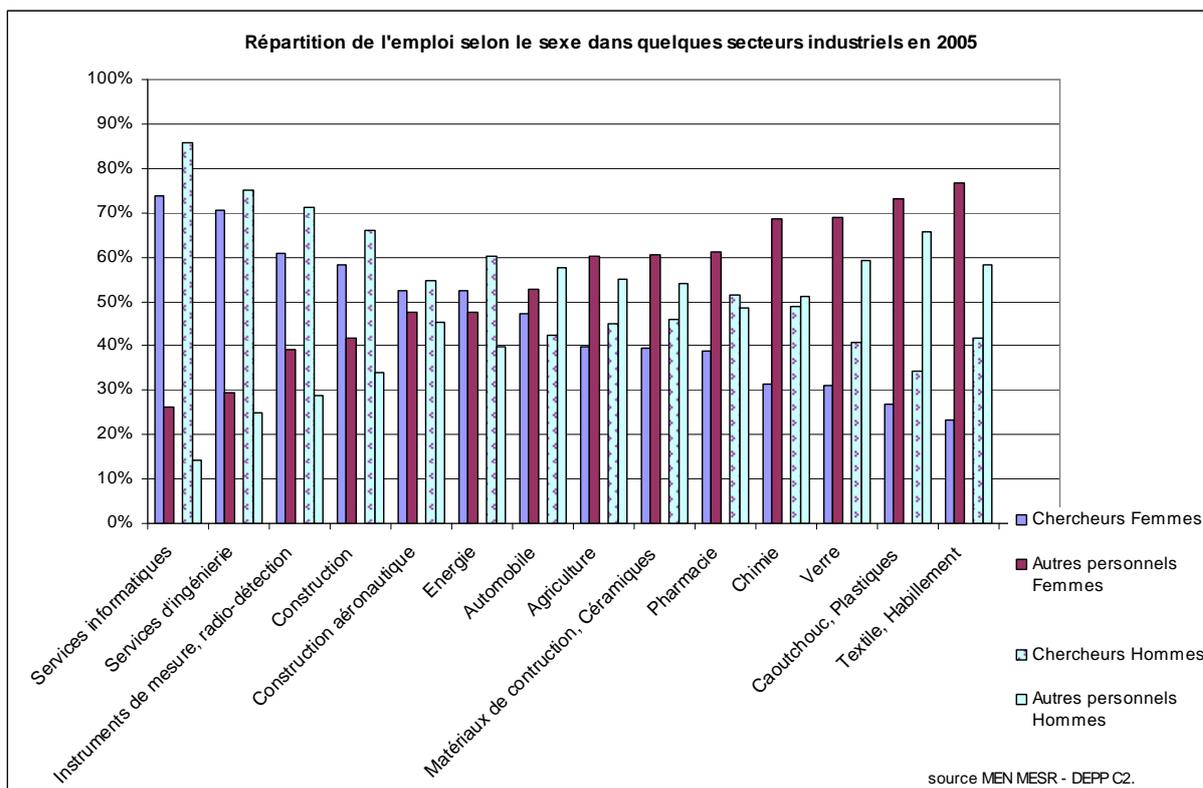


La présence des femmes en entreprise est très différente selon les branches d'activités. Elle est plus forte dans l'industrie pharmaceutique (60 %) et l'industrie chimique (50 %). Elle n'atteint pas 10 % dans le secteur Machines et Équipements. On compte moins de 20 % de femmes, entre autres, dans les secteurs des Services informatiques, les Services d'ingénierie, et la Construction aéronautique.

En termes de qualification, la part de l'emploi féminin diffère selon les secteurs industriels. La parité est acquise ou presque pour les chercheuses comme pour les autres fonctions dans les industries de la Pharmacie, de la Chimie et l'industrie agricole.

Les secteurs d'activités les plus féminisés sont aussi les secteurs qui emploient proportionnellement le moins de chercheurs. Ainsi, les femmes qui constituent 49 % des effectifs de l'industrie textiles sont chercheuses à 23 % du personnel féminin. A l'inverse, les services informatiques et les services d'ingénierie employant respectivement 16 % et 18 % de femmes, comptent parmi elle plus de 70 % de chercheuses.

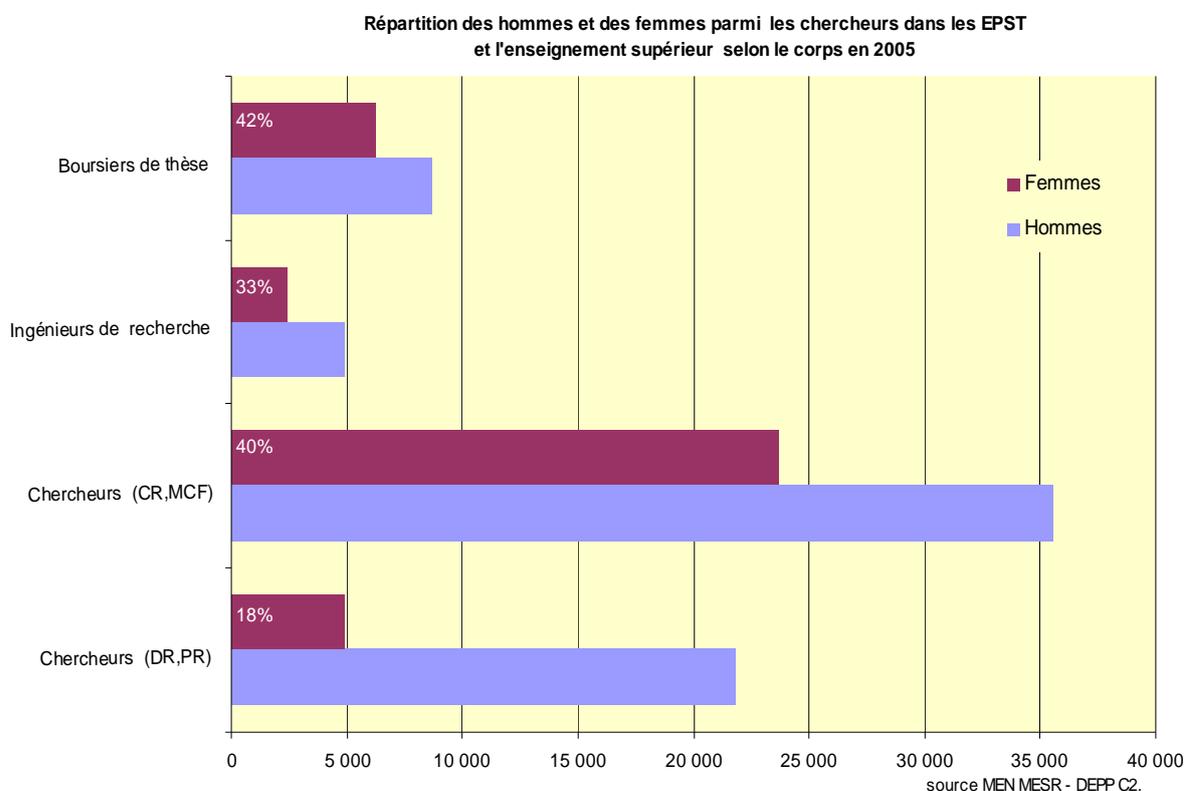
Au total, les femmes sont chercheuses à plus de 50 % dans huit secteurs industriels sur vingt-six, les hommes le sont dans treize secteurs. Les femmes sont personnel de soutien à 60 % dans treize secteurs sur vingt-six, les hommes le sont dans trois secteurs sur vingt-six.



### → L'accès des femmes aux postes à responsabilité évolue peu

Si le nombre de femmes dans la recherche est en augmentation, les contrastes dans le parcours professionnel persistent : la présence des femmes est moindre dans les postes les plus élevés.

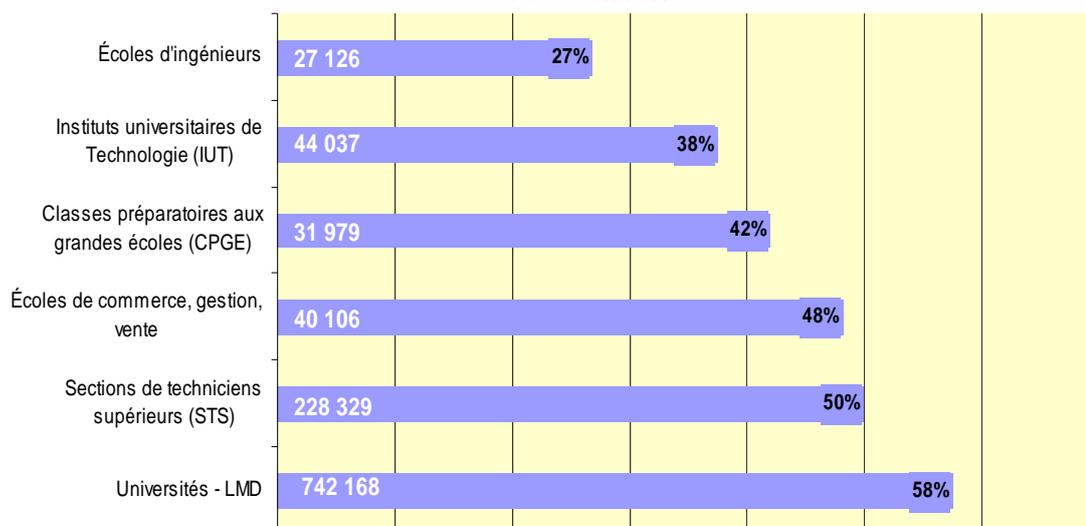
Ainsi, en 2005, à l'université, alors que 40 % des maîtres de conférences sont des femmes, seuls 18 % des professeurs sont des femmes. De même dans les établissements de recherche, on compte 38% de chargées de recherche et 22% de directrices de recherche.



### → Les étudiantes sont majoritaires dans l'enseignement supérieur

La proportion des femmes dans les études, notamment supérieures, a augmenté de façon significative au cours de la dernière décennie. A la rentrée 2006, elles sont un million trois cent mille dans l'enseignement supérieur et représentent ainsi 56 % de la population étudiante. A l'université, 58% des inscrits sont des étudiantes.

**Effectif et part des étudiantes dans les établissements d'enseignement supérieur  
année scolaire 2006-2007**



Source MEN-MESR DEPP C1

Si elles sont majoritaires en cursus Licence (57 %) et en cursus Master (57 %), elles ne sont plus que 47 % en cursus Doctorat.

En 2006-2007, les femmes restent minoritaires en sciences fondamentales et applications (27 %). Elles représentent 41 % des effectifs, tous cursus confondus, des sections plurisciences mises en place dans le cadre de la réforme LMD.

**Répartition des étudiantes en université, par cursus et discipline 2006 -2007**

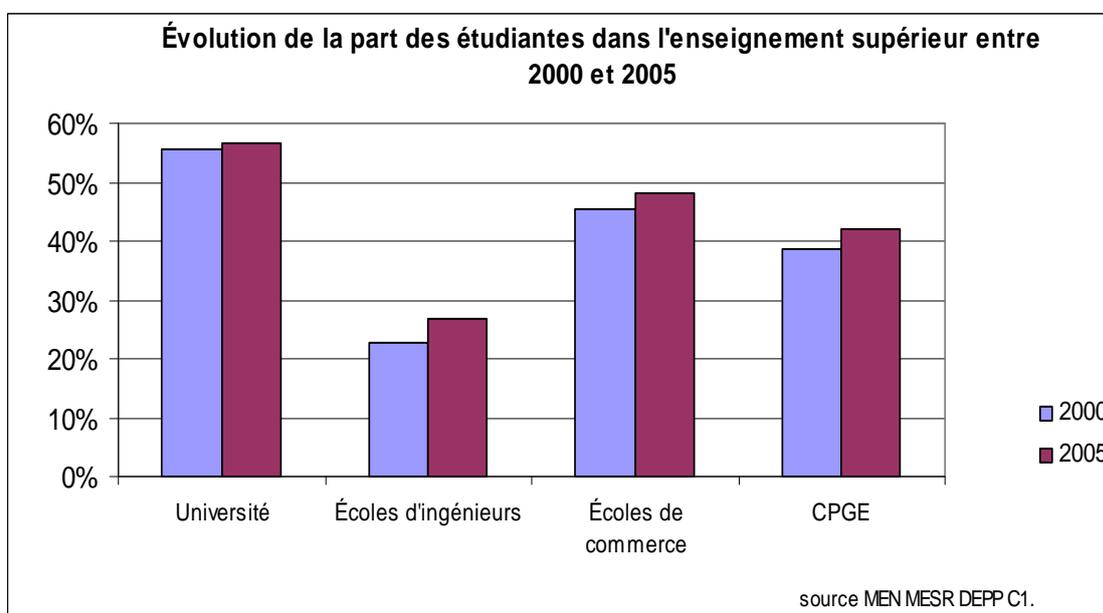
Discipline	Cursus Licence	Cursus Master	Cursus Doctorat	Ensemble
	% femme	% femme	% femme	% femme
Droit- sciences politiques	66	66	48	65
Sciences économiques - gestion (hors AES)	51	52	43	51
AES	60	59		59
Lettre - sciences du langage - arts	73	75	65	73
Langues	75	78	66	75
Sciences humaines et sociales	70	67	52	68
Pluri lettres langues-sc humaines	71	73	51	72
Sciences fondamentales et applications	29	26	28	27
Sciences de la nature et de la vie	61	56	51	58
STAPS	32	32	35	32
Pluri sciences	41	43	31	41
Médecine - Odontologie	66	57	51	60
Pharmacie	65	68	56	67
IUT	39			39
<b>Total France entière</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>47</b>	<b>57</b>

Source MEN- MESR DEPP C1

Dans les IUT, les femmes représentent 39 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Globalement, elles sont majoritaires dans le secteur tertiaire (52 %). Inversement, elles représentent juste 21 % des effectifs du secteur secondaire, même si elles sont majoritaires dans les spécialités Chimie (54 %) et Génie biologique (64 %). Globalement, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur secondaire s'est accrue de 2,1 points depuis 1996-1997, une augmentation supérieure à celle dans l'ensemble des spécialités secondaires et tertiaires (+ 1,2 point).

Dans les écoles de commerce, gestion et vente, la féminisation progressive des effectifs, amorcée il y a plusieurs années, se poursuit. Aujourd'hui, quel que soit leur groupe d'appartenance, les écoles de commerce forment presque autant de femmes que d'hommes : sur l'ensemble des effectifs, 48 % des étudiants sont des étudiantes contre moins de 46 % en 2000.

Les écoles d'ingénieurs affichent, avec 27 %, le plus faible taux de féminisation de l'enseignement supérieur. Le nombre d'étudiantes a pourtant progressé de 19 272 en 2000 à 27 126 en 2006, soit une augmentation de 41 %. Les écoles d'ingénieurs sous tutelle des ministères en charge de l'Agriculture et de la Santé accueillent davantage de filles que de garçons. Les ENSAM et assimilées, bien qu'en hausse constante ces sept dernières années, restent les moins féminisées avec 13 % de filles.



Dans les classes préparatoires, deux élèves sur cinq sont des filles. Elles sont peu nombreuses dans les préparations scientifiques (28 %) alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales.

Enfin, dans les sections de techniciens supérieurs (STS) on dénombre autant de femmes que d'hommes depuis plusieurs années. Les formations industrielles sont moins féminisées ainsi que les formations dépendant du ministère de l'Agriculture (35 %).

#### **Sources et définitions**

- Les résultats sont issus des enquêtes réalisées par le bureau des études statistiques sur la R&D du MEN - MESSR, d'une part auprès des entreprises, d'autre part auprès des administrations.
- Dans les administrations, l'enquête est réalisée auprès des institutions qui financent et / ou exécutent des travaux de recherche : services ministériels, EPST, EPIC, grandes écoles d'ingénieurs hors tutelle du MEN, ainsi que des associations sans but lucratif qui contribuent à l'effort national de R&D. Pour l'enseignement supérieur, les effectifs de recherche sont évalués, en fixant la part recherche de leur activité à 50 %. Les allocataires de recherche sont intégrés dans l'estimation avec une part recherche à 100%.
- Les effectifs de R&D correspondent à l'ensemble des personnels - chercheurs et personnels de soutien technique ou administratif - qui effectuent les travaux de R&D.  
Les chercheurs et assimilés : ce sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion des projets concernés. Le personnel de soutien participe à la R&D en exécutant des tâches scientifiques ou techniques sous le contrôle de chercheurs. Il intègre aussi des travailleurs qualifiés ou non et le personnel de bureau qui participent à l'exécution des projets de R&D.
- Dans le secteur public, les catégories concernées sont : les enseignants-chercheurs pris à 50 % de leur temps, les catégories de chercheurs et d'ingénieurs de recherche pour autant que ceux-ci réalisent effectivement des travaux de R&D dans les EPST, les ingénieurs et les administratifs de haut niveau participant à des travaux de R&D dans les EPIC. Seuls les boursiers rémunérés en cours de thèse font également partie de la catégorie des chercheurs.